

Avis favorable pour Taputapuātea

22

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES



Marae, paepae 'e tōrē tahua na'ina'i, te e vai nei i ni'a i te fenua Hiti-tai – 'Oatu Mata-hira-i-te-ra'i
Marae, plate-forme pavée et placette pavée de tir à l'arc situées sur la terre Hiti-tai – Avancée Mata-hira-i-te-ra'i
Marae, paved platform and small archery platform, located on the land Hiti-tai – Head land Mata-hira-i-te-ra'i

© SCP

Vous le savez, les autorités du Pays ont défendu, le 23 juin dernier à Paris devant le Comité National des Biens Français, le dossier de candidature à l'inscription du site de Taputapuātea au patrimoine mondial de l'Unesco.*

Nous l'attendions avec impatience, le Comité National des Biens Français a donné son verdict : c'est un avis favorable qui a été émis suite au dépôt du dossier auprès de l'Unesco ! Un soulagement autant qu'une fierté pour toutes les équipes qui travaillent depuis plusieurs années à l'élaboration de celui-ci. « Lors de sa séance du 23 juin 2015 où la délégation officielle polynésienne menée par le président Edouard Fritch a présenté le dossier du paysage culturel de Taputapuātea à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial, le Comité National des Biens Français du Patrimoine Mondial (CNBFPM) a noté le fort engagement des responsables politiques, au plus haut niveau et localement, en faveur de la candidature de Taputapuātea. Il s'est ainsi prononcé en faveur de la poursuite de la candidature » note Wenda Diebolt, experte nommée en qualité de rapporteur du dossier Taputapuātea par le Comité des Biens Français. Soulignons également que la candidature polynésienne crée par ailleurs une occasion stratégique de faire reconnaître par l'Unesco la forme architecturale des marae, qui ne figure pas encore

en tant que telle au Patrimoine Mondial.

Un complément formel

La prochaine étape est proche : à la fin du mois - le 30 septembre précisément - le Centre du Patrimoine Mondial précisera les éléments du dossier à compléter. Les recommandations sont les suivantes : « Il s'agit d'abord de compléter certains points techniques du dossier, et notamment ceux relatifs au volet naturel qui devra être traité avec soin. Le Pays devra indiquer quel aménagement touristique est prévu dans le contexte d'un classement au patrimoine mondial, en particulier en termes de transports et d'infrastructure hôtelière, et aussi pour éviter une sur-fréquentation qui serait dommageable pour le bien. »

Le plan d'action en marche !

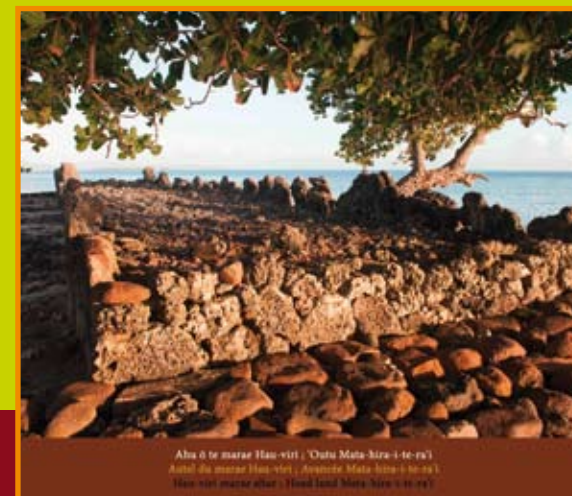
Pour répondre aux recommandations du Comité National des Biens Français du Patrimoine Mondial, un plan d'action a été établi de manière conjointe entre le GIE Océanide** et le Service de la Culture

et du Patrimoine pour rendre le dossier avant le délai du 30 septembre 2015. Des ateliers de travail et des réunions inter-services ont d'ores et déjà été tenus à Tahiti et à Raiatea tout au long du mois d'août pour répondre aux questions techniques évoquées et notamment celles relatives au plan de gestion du bien.

Hiro'a ne manquera pas de vous tenir informés de l'évolution de ce dossier qui, grâce à une forte mobilisation, avance à pas de géant. ♦

A NE PAS MANQUER : L'EXPOSITION « TUMU RA'I FENUA » À L'ASSEMBLÉE

Après avoir été proposée sur le site Taputapuātea à Raiatea, l'exposition « Tumu Ra'i Fenua », organisée par le Service de la Culture et du Patrimoine en partenariat avec Tahiti Tourisme et l'association Na Papa e Vau, est installée dans le hall de l'Assemblée. Portraits de la population, paysages, flore et faune, cérémonies, scènes de vie... Ces photos ont été prises ces trois dernières années lors de missions du Service à Raiatea, dans le cadre de la candidature au label « Patrimoine mondial de l'Unesco » du paysage culturel de Taputapuātea.

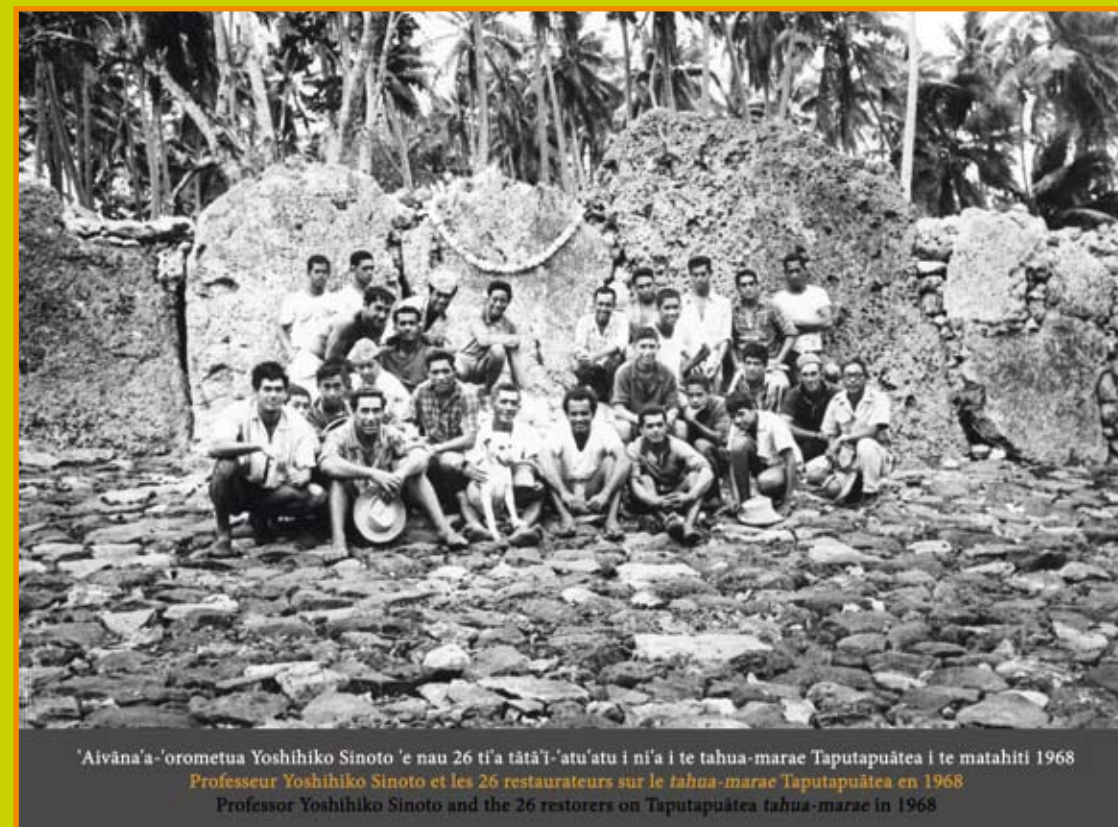


Aha ni te marae Hiti-tai ('Oatu Mata-hira-i-te-ra'i)
Aha ni te marae Hiti-tai ('Oatu Mata-hira-i-te-ra'i)
Aha ni te marae Hiti-tai ('Oatu Mata-hira-i-te-ra'i)

© SCP

Où et quand ?

- A l'Assemblée de Polynésie
- Jusqu'au 7 septembre, de 08h00 à 17h00
- Entrée libre
- Renseignements : 40 50 71 77 - www.culture-patrimoine.pf



'Alvāna'a-'orometua Yoshihiko Sinoto 'e nau 26 ti'a tātā'i-'atu'atu i ni'a i te tahua-marae Taputapuātea i te matahiti 1968
Professeur Yoshihiko Sinoto et les 26 restaurateurs sur le tahua-marae Taputapuātea en 1968
Professor Yoshihiko Sinoto and the 26 restorers on Taputapuātea tahua-marae in 1968

© Sinoto

* Délégation composée d'Edouard Fritch, Président de la Polynésie française, Lionel Beffre, Haut-Commissaire de la République en Polynésie Française et Heremoana Maamaatuaiahutapu, Ministre de la Culture.

** Le GIE Océanide est le consultant en charge de la constitution du dossier.

23

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES